Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 82

Artikel: Fribourg

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271934

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHATEL

Echo de la 50e assemblée cantonale pour le suffrage féminin

Le 9 décembre 1967, les suffragistes neu-châteloises ont tenu à célébrer dans une am-biance de fête le jubilé de 50 ans d'activité commune entre le Haut et le Bas du canton. La cérémonie se déroula en trois actes se-lon un programme soigneusement élaboré :

Le passé: «Réminiscences»; le présent; Dîner en commun; L'avenir: conférence par un conseiller d'Etat.

Mlle Clara Waldvogel, professeur, égrène avec humour ses souvenirs des temps héroïques du début du siècle.

ques au devoir du siècle. Les aînées parmi nous sont particulière-ment intéressées par le rappel de tel ou tel visage entrevu autrefois ou telle répartie à

l'emporte-pièce qu'on aimait à se répéter.

La conférencière fait revivre avec finesse les victoires et les défaites de ces pionnières qui luttèrent avec courage et persévérance mais aussi avec la prudence qui est de mise à Neuchâtel. Cette évocation nous prépara au second acte :

DINER EN COMMUN ET RECONNAISSANCE ENVERS NOS VÉTÉRANES

Elles sont six, dont trois de Neuchâtel, eux de La Chaux-de-Fonds et une de Colomdeux de La Chaux-de-Fonds et une de Colombier, entourées d'une trentaine de déléguées, plus un conseiller d'Etat et deux messieurs de notre association qui se trouvent être des pasteurs (ils sont peut-être là pour racheter l'ostracisme de l'Eglise des temps passés visà-vis de la femme!). La place de chaque jubilaire est marquée par une bougie aux couleurs du canton, symbole de la flamme qu'elles ont su maintenir fidèlement malgré les vents contraires. Après l'agape, on passe au troisième acte: au troisième acte :

PERSPECTIVES

par M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat.

D'emblée le conférencier se présente en ami puisqu'en 1959 il a collaboré à la propa-gande pour le suffrage féminin.

Ce soir, il vient à nous avec une riche documentation sur la promotion de la femme, sur les droits égaux pour les deux sexes mal-gré leurs aptitudes différentes, sur la société actuelle dite « société des besoins » pour la-quelle le travail de la femme est devenu une absolue nécessité.

D'autre part, le rôle particulier de la fem-ne est loin d'être gardienne du foyer, d'où

nécessité de rechercher des solutions nouvelles. On croit les avoir trouvées, elles s'appellent : le travail à mi-temps et réintégration de la femme mariée dans la vie professionnelle, appelée abusivement « recyclage ». Un échange de vue sur ces problèmes entre de nombreux auditeurs et le conférencier met un point final à ce vivant exposé.

M. P.

VAUD

L'abstentionnisme civique

L'abstentionnisme civique préoccupe tous les milieux politiques car, au point où il en arrive, il risque de devenir dangereux pour notre démocratie. Cependant, la solution du problème posé n'est pas aisée à découvrir. Genève a entrepris une vaste étude sur le sujet et, dans le canton de Vaud, une commission du Grand Conseil s'est récemment penchée sur ce problème. Qu'a-t-elle pu dé-duire de ses consultations auprès de divers milieux, soit les experts aux examens de recrues, les responsables de l'Instruction publi-que, les représentants de la presse et des partis politiques, les représentants de la radio et de la télévision, les représentantes des associations féminines ? Concernant les causes de l'abstentionnisme

civique, il faut mentionner

civique, il faut mentionner:

le sentiment de l'inutilité du vote (« A quoi cela sert-il d'aller voter, « Ils » feront quand même ce qu'ils veulent ? »);

l'indifférence due à la satisfaction, au bienêtre (« Tout va bien chez nous », « Rien ne bouge », « Il n'y a pas de problèmes »);

la multiplicité des votations;

l'insuffisance de l'enseignement en matière civique, surtout à l'échelon secondaire.

La commission s'est plu à relever l'initiative de l'Association vaudoise des citoyennes qui a fait une enquête auprès des femmes pour déterminer les causes de l'abstentionnisme.

Le remède idéal n'est certainement pas en-core trouvé, cependant, dans ses conclusions, la commission a émis les propositions et sug-

gestions suivantes :

Le rôle des mères étant primordial, il est

de première importance que les filles soient instruites au même degré que les garçons ; il faudrait intensifier l'enseignement des jeunes entre 15 et 20 ans, également à l'école de recrues et confier cet enseignement à des maîtres spécialisés ; il conviendrait aussi d'augmenter l'informa

tion gouvernementale et de groupe au maximum les consultations populaires; de faciliter le vote, en particulier par le vote par cor-

FRIBOURG l'USAFF — Union des sociétés et associations féminines fribourgeoises — présidée depuis sa fondation par Mme Georges Menoud. Malgré son âge avancé, et malgré la maladie qui la torturait, Mme Reichlen s'intéressa jusqu'à la find es se jours, à tout ce qui touchait son cher cantor. de Fribourg et le monde en général. Toujours accueillante, elle avait plaisir à recevoir des visites et ne manqueit pas de faire parvenir ses fécitations — ou ses reproches — quelquefois par téléphone, à ceux qui poursuivaient le même but qu'elle : la promotion de la temme. Ce but, elle le défendit jusqu'à sa men Reichlen demeurera, pour nous toutes, un bel exemple de fidélité. A l'heure où tous les espois qu'elle avait fondés sont près de se réaliser — et pour lesquels elle a tant lutté et donné le melleur de sa personne— il est juste de relever quile et semmes fribourgeoises lui doivent beaucoup. Puissent-elles ne jamals l'oublier.

Une grande féministe n'est plus...

† Mme Paul Reichlen

Au début de décembre, est décédée à Fribourg, après une longue et pénible maladie, Mme Paul Reichlen, née Anne Gellens. D'origine belge, la défunte s'était distinguée au cours de la guerre 1914-1918 comme infirmière volontaire. Elle fut décorée de la Médaille interalliée de la victoire, de la Médaille commémorative belge et reçut les palmes de l'Ordre de la Couronne. Elle accompagna les convois d'enlants réfugiés en Suisse et c'est au cours de l'un de ces voyages — en Gruyère — qu'elle rencontra celui qui devint son mari. Il lui donna deux enfants et mourut en 1950. C'était une femme charmante, très cultivée et d'une grande bonté. Animée d'un bel idéal, pourvue d'un courage inébranlable et d'une grande persévérance, Mme Reichlen, dès son arrivée en Suisse, lutta en faveur de la promotion de la femme. Elle fonda à Bulle, avec Mme Xavier Remy — de regretée mémoire — en 1928 déjà, un groupement bullois pendant une quinzaine d'ancées et, quand elle vint habiter Fribourg, elle fut l'une des fondatrices de l'Associtation fribourgeoise. Mme Reichlen la présida avec beaucoup de compétence et de dévouement durant quelques années et, quand elle vint habiter Fribourg, elle fut l'une des fondatrices de l'Associtation fribourgeoise soit de 1947 à 1952, par la suite, l'association changea de nom et devint l'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin. La santé de Mme Reichlen laissant à désirer, elle passa la main à Mme Joyer Thévoz qui en assuma la présidence jusqu'à l'année dernière, tandis que la disparue était nommée présidente honoraire.

derniere, tandis que la disparue etait nommee presidente honoraire.

Tout ce qui touchait à la femme ne laissait jamais Mme Reichlen indifférente. Que de fois, et dans maintes circonstances, on fit appel à sa bonté, son intelligence et son sens inné de la justice! Elle prit une part active à la représentation du canton Erribourg à la SAFFA 1958 et s'occupa avec beaucoup de savoir faire de la rédaction des procoles du comité institué à cet effet. Puls les séances devenant toujours plus nombreuses le poste de secrétaire permanente me fut confié. Les contacts plus étroits que j'entretins depuis cette époque avec Mme Reichlen, me firent apprécier les nombreuses qualités de cette aimable personne, sa précision et son inlassable dévouement, comme aussi sa précieuse amitié. La distinguée défunte

Un cours d'instruction civique

A Fribourg, vient de débuter un cours d'instruction civique, donné par M. Roland Ruffieux, professeur à l'université.

The projection of the transfer of the transfer

nous et à toutes les personnes dont le rôle est d'éduquer de faire plus ample connaissance avec la vie civique.

Le premier cours a eu lieu le 11 janvier, le second le 25 de ce mois et les deux derniers auront lieu les 15 et 29 février.

Il est intéressant de noter que c'est sur l'initiative de la Société fribourgeoise des instituties que ce cours a lu être mis sur pied avec

trices que ce cours a pu être mis sur pied avec la collaboration de l'Union civique des fem-mes catholiques et l'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin. Nous sommes per-suadés que les femmes fribourgeoises auront à cœur de s'instruire dans ce domaine.

La revision de la Constitution fédérale

Le Conseil d'Etat, on l'a déploré, n'a pas jugé bon d'accorder une place à une femme dans la commission cantonale chargée de ré-pondre au questionnaire de M. F. Wahlen pondre au questonnaire de M. P. Wanien sur la revision de la Constitution fédérale. C'est pourtant un problème qui intéresse les femmes, en tout cas les féministes. Preuve en soit la remarquable séance anniversaire tenue par le Suffrage féminin lausanois, le 1er février 1966, consacrée à cet objet et dont les trois orateurs avaient fait une grande impres-

L'Alliance de sociétés féminines suisses L'Alliance de sociétés féminines suisses vient de constituer une commission en vue de la revision de la Constitution fédérale; elle l'a composée de neuf personnalités, dont Mlle Denise Berthoud, avocate à Neuchâtel, Mme Elisabeth Biaudet-Hedinger, docteur en médecine et députée à Chexbres, Mme Ruth Schaer-Robert, avocate à Neuchâtel, et cinq Suissesses alémaniques, sous la présidence de Mme Dora Rittmeyer-Iselin, à St-Gall, vice-présidente de l'Alliance.

S. B.

S. B.

† Mme Maurice Jeanneret

Oulques jours avant Noël s'est éteinte à Genève où elle était hospitalisée à la suite d'une très grave et longue maladie, Mme Maurice Jeannerat, née Madeleine Wasserfallen, et lous ceux et celles qui ont connu cette femme to lous ceux et celles qui ont connu cette femme it avance de ce départ.

Madeleine Wasserfallen et ait inée à Fleurier le 6 mars 1835. Elle était l'ainée de six enfants et eut l'immense privilège d'être élevée par des parents d'eillet. Son père pédaggue indiscuté et sa mêre d'une intelligence supérieure, indiscuté et sa mêre d'eillet. Son père pédaggue indiscuté et sa mêre d'eillet. Son père pédaggue indiscuté et sa mêre à cette nature particulièrement doucie de épanouir pleinement, tout en lui inculquant des de épanouir pleinement, tout en lui inculquant des colles primaires et secondaires à La Chaux-de-Fonds. Elle tut la première jeune fille admise au gymnase de cette ville et obtint son baccalauréat en lettres au printemps 1914. Comme beaucoup de nos jeunes intellectuels en ce temps-là, elle partit pour l'Allemagne, y enseigner le français tout en apprenant l'allemand. Mais la guerre éclata. Mise aussitôt à l'écart, la jeune Neuchâteloise, qui n'avait pas encore atteint ses vingt ans, dut vaincre d'énormes difficultés pour rentre en Suisse. Elle fut profondément marquée par cette expérience. De retour au pays, elle s'inscrivit à la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel et passa brillamment les examens de licence pour l'enseignement littéraire en 1918. Après avoir travaillé comme bibliothécaire à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel, Madeleine Wasserfallen, devenue Mme Maurice Jeannerst, tout en mettant toujours au premier rang la mission éminine essentielle d'être une véritable compagne pour l'homme avec qui elle avait choisi de partager sa vie et une mère au vrai sens du mot pour ses enfants, avait un surplus de qualités à mettre au service des autres. Rien

lui était plus étranger que l'égoïsme. Aussi se

ne lui était plus étranger que l'égoïsme. Aussi se dépensa-t-elle partout, préoccupée des problèmes à résoudre, surtout ceux qui touchent les personnes agées, les enfants, les femmes en genéral.

Son activité fut intense. Elle fut en son temps membre fondateur de l'Association neuchâteloise des Femmes autres l'Association neuchâteloise des Femmes uiversitaires dont elle assuma la présidence à diverses reprises. En cette qualité elle s'intéressa spécialement à la création d'un Secrétariat féminin suisse représentant toutes les associations suisses et fut heureuse lorsque finalement ce projet fut réalié. Mme Maurice Jeanneret s'est également consacrée avec beaucoup de dévouement à la section de Neuchâtel de la Société d'utilité publique des femmes suisses et cela dés 1919 déjà. Elle fut membre de son comité durant une vingtaine d'années et l'était encore en 1967. De toutes ses forces elle souhaitait la création de logements confortables et à loyers modestes pour des personnes âgées de condition moyenne, qui pourraient alors libérer les appartements trop grands, mais anciens et bon marché qu'elles occupent. Elle s'intéressa d'autre part aux vacances des employées de maison et collabora avec les Femmes protestantes à la mise sur pied d'un système de timbres de vacances. Féministe convaincue, tout comme sa mère, elle fut membre déjà comme jeune fille de l'Association pour le suffrage féminin dont elle devint membre d'honneur.

En qualité de déléguée de l'Alliance de sociétés féminines suisses, elle fit aussi partie pendant dix sus soit jusqu'en 1962, de la Chambre suisse du cinéma.

féminines suisses, elle fit aussi partie pendant dix ans, soit jusqu'en 1962, de la Chambre suisse du cinéma.

Il y aurait certes bien d'autres activités et d'autres traits marquants à signaler, mais notre but n'est pas de faire ici une apologie — que Mme Maurice Jeanneret dont la modestie et la simplicité étaient véritables et sincères, n'aurait pas goûtée — mais de rappeler à lous ceux et toutes celles qui l'ont vue à l'œuvre, en privé et en public, l'exemple de cette vraie femme, en qui se trouvaient réunies tant de richesses : charme, culture, volonté et dévouement. Elle fut de ceux qui tracent dans la vie un profond et durable sillon.

VAUD

Une députée renonce à son mandat

Pour des raisons professionnelles et familiales, Mme Gabrielle Rosselet-Huguenin, libérale de Pully, a été contrainte de renoncer à son mandat de députée. Mme Rosselet, qui est médecin, a joué un rôle très utile au sein des onze commissions dont elle a fait partie. Elle s'est tout spécialement intéressée aux problèmes de la santé publique et de l'uni-

versité.

Le Grand Conseil regrette son départ et toutes celles qui, comme nous, pensent qu'il n'y a pas assez de femmes au sein du légis-latif cantonal, le regrettent aussi vivement.

Le Conseil communal s'est donné une présidente

Mme Evelyne Potterat, de Niédens, a été nommée présidente du Conseil communal d'Yvonand, dont elle est membre depuis deux législatures, dans les rangs du PAI.

Mme Potterat s'est familiarisée avec la politique dès son enfance : fille du député Albert Vulliamoz, veuve d'un député, elle a été une des premières femmes à souhaiter le droit de vote et regrette actuellement que tant de citoyennes n'en profitent guère. Elle estime d'ailleurs qu'en raison du manque de routine et d'instruction civique, son travail à la tête du conseil ne sera pas facile.

Mme Potterat a cinq enfants, et travaille dans l'enseignement ménager; aimant les contacts, elle se livre à diverses activités sociales dans le cadre communal ou paroissial. En outre elle est vice-présidente de l'Association des paysannes vaudoises et ancienne présidente de la section yverdonnoise des soroptimistes.

Le Théâtre à Lausanne

Deux œuvres de Mme Knecht-Degoumois

Dimanche 10 décembre, en matinée et en soirée, la Compagnie du Lyceum, sous la dynamique direction de sa présidente, Mme Simone Gerber, a présenté deux pièces en un acte de Gabrielle Faure, alias Mme Marie-Rose Knecht-Degoumois, professeur à l'Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne. En début de programme, un acte dramatique « Le marteau oigueur», présente un courle phéséfé ans

de Lausanne.
En début de programme, un acte dramatique « Le marteau piqueur», présente un couple obsédé par le bruit d'un marteau piqueur, devenu le symbole du remords qui les hante tous les deux.
Après l'entracte, un série de sketches bien enlevés. « Ultimes recommandations », une comédie en six tableaux dans lesquels on part des Grecques pour aboutir en pleine ère futuriste, en passant par le moyen âge, la belle époque, la période actuelle où l'émancipation féminine semble faire fi de la traditionnelle femme au foyer. Textes pétillants d'intelligence, de fantaisie, de rosserie, d'humour. Une réussite dans toute l'acception du terme.
Les interprètes, Sarah Pasqui, Dino Carasso, Simone Gerber, Christian Doy, Lily Polla, se sont tous distingués. Un spectacle que la Compagnie du Lyceum devrait pouvoir présenter ailleurs, devant un public moins restreint. Le travail et le cœur qu'ont mis les acteurs à sa préparation s'en verraient féche et au programme des émissions de radiothéâtre et de télé-théâtre.